

Sujet : [INTERNET] RE : Re: RE : Re: PPRr du Chablisien - Rapport de modification - Chemilly sur Serein

De : > mairie-chemilly-sur-serein (par Internet) <mairie-chemilly-sur-serein@wanadoo.fr>

Date : 15/09/2025 à 17:54

Pour : "ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr" <ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr>

Bonjour,

Nous n'avons aucune remarque sur la version 2 et validons la carte.

Cordialement

Gaëlle DE RYCK

secrétaire

Mairie de Chemilly-sur-Serein

24 Grande rue (89800)

03.86.42.12.87

Le : 11 septembre 2025 à 17:24 (GMT +02:00)

De : "risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN" <ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr>

À : "mairie-chemilly-sur-serein" <mairie-chemilly-sur-serein@wanadoo.fr>

Cc : "BOUDIA Mimoun - DDT 89/SEFREN/URN" <mimoun.boudia@yonne.gouv.fr>

Objet : Re: [INTERNET] RE : Re: PPRr du Chablisien - Rapport de modification - Chemilly sur Serein

Bonjour Madame,

Il s'agit en réalité du courriel du 14 août, vous pouvez le retrouver à la suite de cet échange.

Je vous transmets en pièce jointe de ce courriel les documents précédemment envoyés :

- Le rapport de modification, qui reprend les changements apportés à la carte de zonage réglementaire V1
- Les cartes de zonage V1, V1bis et V2. Pour plus d'explications, la carte V1 était la première version de carte de zonage que nous vous avons proposé. Par la suite, certaines modifications ont été réalisées avant la réunion de présentation de zonage réglementaire, ce qui donna la carte V1bis. A la suite de cette réunion, la mairie a fait remonter plusieurs éléments, ce qui a donné lieu à la modification de cette carte V1bis ainsi qu'au rapport de modification. Ainsi, un nouveau projet de zonage vous est proposé, la carte de zonage V2.

Si vous n'avez pas de remarques sur la proposition de carte de zonage réglementaire V2, vous pouvez me l'indiquer par retour de mail, et ainsi valider la carte.

Cordialement,

Charline PINARDON

SEFREN/URN
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX
Tel : +33 386484100
www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des
Territoires de l'Yonne

Le 11/09/2025 à 16:52, > mairie-chemilly-sur-serein (par Internet) a écrit :

Bonjour,
Je ne trouve pas ce mail du 18 août, pouvez vous me l'envoyer ?
Cordialement
Gaëlle DE RYCK
secrétaire

Mairie de Chemilly-sur-Serein

24 Grande rue (89800)

03.86.42.12.87

Le : 08 septembre 2025 à 16:33 (GMT +02:00)

De : "risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN" <ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr>

À : "mairie-chemilly-sur-serein@wanadoo.fr" <mairie-chemilly-sur-serein@wanadoo.fr>

Cc : "BOUDIA Mimoun - DDT 89/SEFREN/URN" <mimoun.boudia@yonne.gouv.fr>

Objet : Re: PPRr du Chablisien - Rapport de modification - Chemilly sur Serein

Bonjour Monsieur le maire,

Par un précédent courriel, je vous ai transmis la version 2 de la carte de zonage réglementaire, accompagnée du rapport explicatif, établis dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques de ruissellement du Chablisien.

Si vous n'avez pas d'observations sur cette proposition, je vous remercie de bien vouloir me le confirmer par retour de courriel. Dans le cas contraire, je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Charline PINARDON

SEFREN/URN

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX

Tel : +33 386484100

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

Direction Départementale des
Territoires de l'Yonne

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 14/08/2025 à 12:07, risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par
PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN a écrit :

Bonjour Monsieur le maire,

Dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques de ruissellement du
Chablisien, vous trouverez en pièce jointe de ce mail la version 2 de la carte de
zonage réglementaire (V2), ainsi que le rapport de modification qui reprend l'analyse
réalisée à partir de vos remarques et les conclusions associées.

**Si vous n'avez pas de remarques sur la proposition de carte de zonage
réglementaire, vous pouvez me l'indiquer par retour de mail, et ainsi valider la carte.**

Je vous ai également inclus les versions antérieures de la carte de zonage
réglementaire (V1 et V1bis) pour une meilleure compréhension de l'évolution du
zonage.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou précision concernant ces
documents. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

--

Charline PINARDON

SEFREN/URN

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX

Tel : +33 386484100

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale
des Territoires
de l'Yonne

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes
sont accessibles
(pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de

l'application.

Pièces jointes:

Rapport modif - Carte zonage -Chemilly-sur-Serein.pdf
CARTE ZONAGE - Chemilly-sur-Serein V2.pdf
CARTE ZONAGE - Chemilly-sur-Serein V1.pdf
CARTE ZONAGE - Chemilly-sur-Serein V1bis.pdf

Mélanissimo - Instructions de téléchargement

Instructions de téléchargement

Fichiers joints :

- Rapport modif - Carte zonage -Chemilly-sur-Serein.pdf (3 Mo)
- CARTE ZONAGE - Chemilly-sur-Serein V2.pdf (61 Mo)
- CARTE ZONAGE - Chemilly-sur-Serein V1.pdf (9 Mo)
- CARTE ZONAGE - Chemilly-sur-Serein V1bis.pdf (7 Mo)

4 fichiers, taille totale: 80 Mo.

Les fichiers seront disponibles jusqu'au **samedi 11 octobre 2025 à 17:24 (CEST)**.

Vous pouvez télécharger les fichiers listés ci-dessus en cliquant sur le lien suivant :

- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=wfesV3m4vCPo8jxkZZ4yJ_fI8RQAdly4YA2Ln17ebYA

Si le lien n'est pas cliquable, copiez-le dans votre navigateur Web préféré pour accéder aux fichiers.

Mélanissimo v. 4.0.16

© Ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique